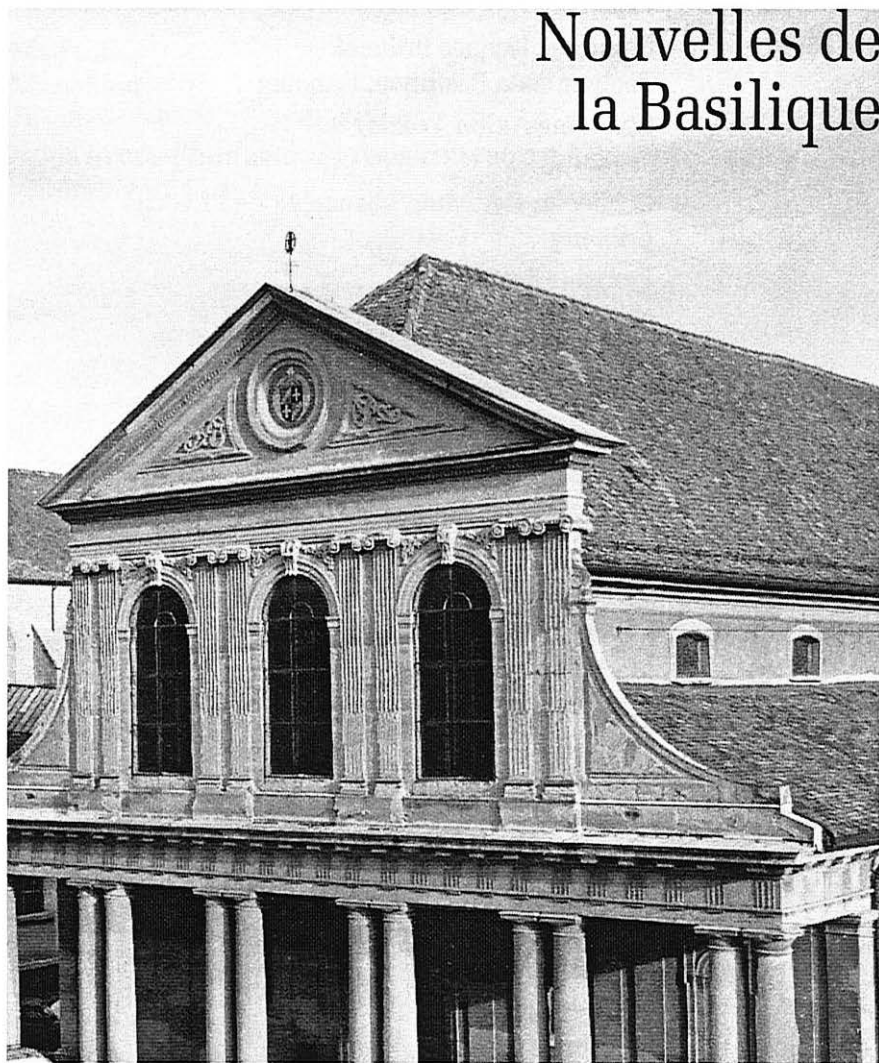


# NOTRE-DAME DE FRIBOURG

N° 27 – juin 2007

## Nouvelles de la Basilique



*Conseil de fondation  
de la Basilique Notre-Dame de Fribourg*

- Président: Raphaël **Barras**  
Fribourg
- Trésorier: Hubert **Python**  
Fribourg
- Membres: Chanoine Jacques **Pillonel**  
Recteur de la Basilique, Fribourg
- Chanoine Anton **Troxler**  
Fribourg
- D<sup>r</sup> Nicolas **Betticher**, chancelier de l'Evêché  
Fribourg
- François **Betticher**  
Fribourg
- Robert **Chappuis**  
Fribourg

*Comité de l'Association pour la restauration totale  
de la Basilique Notre-Dame de Fribourg*

- Président: S.A.I.R. l'**Archiduc Rudolf d'Autriche**  
Torny-le-Grand
- Vice-président: D<sup>r</sup> Jean **Favre**  
Fribourg
- Trésorier: Antoine **Waeber**  
Fribourg
- Membres: Chanoine Jacques **Pillonel**  
Recteur de la Basilique, Fribourg
- Chanoine Anton **Troxler**  
Fribourg
- M<sup>e</sup> Jean **Bourgknecht**  
Fribourg
- André **Gutzwiller**  
Arlesheim

*Assemblée générale de l'Association  
pour la restauration totale  
de la Basilique Notre-Dame de Fribourg*

Madame,  
Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à notre assemblée générale qui aura lieu

JEUDI 5 JUILLET 2007, à 18 heures,  
à la salle paroissiale de Saint-Nicolas,  
Grand-Rue 14, à Fribourg

L'ordre du jour de l'assemblée sera le suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2006
2. Rapport du président
3. Présentation des comptes de l'exercice 2006
4. Rapport du réviseur des comptes
5. Approbation des comptes et décharge au comité
6. Programme et perspectives 2007
7. Divers

*Le président,  
Archiduc Rudolf d'Autriche*

**ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION TOTALE  
DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE FRIBOURG**

**VEREINIGUNG FUER DIE TOTALRESTAURATION DER  
LIEBFRAUENBASILIKA VON FREIBURG**

<b>RAPPORT DES COMPTES AU 31.12.2006</b>				<b>COMPTES AU 31.12.2005</b>				
Pour la période du 01.01.2006 - 31.12.2006				Période du 01.1.2005 - 31.12.2005				
<u>COMPTES PERTES &amp; PROFITS</u>				<u>COMPTES PERTES &amp; PROFITS</u>				
DONS	Fr.	Fr.	46'570.50	Fr.	Fr.	43'308.95		
	Fr.							
Intérêts		Fr.	76.15	Fr.	Fr.	89.25		
TOTAL	Fr.	Fr.	46'646.65	Fr.	Fr.	43'398.20		
<b>Sont à déduire:</b>								
J. FRAIS TEL + FAX	Fr.	411.00		Fr.	252.50			
J. FRAIS BANCAIRES	Fr.	795.45		Fr.	531.60			
J. FRAIS TAXES CCP	Fr.	20.00		Fr.	66.00			
J. FRAIS POUR ENV.	Fr.	2'249.95		Fr.	1'768.55			
J. FAIS IMPRIMERIE	Fr.	12'153.55		Fr.	5'456.90			
J. VERS: A FONDATION	Fr.	75'000.00	Fr.	90'629.95	Fr.	-	Fr.	8'075.55
			Fr.	-43'983.30		Fr.	35'322.65	
J. SALAIRES NET			Fr.	660.00		Fr.	4'814.10	
J. CHARGES SOC.			Fr.	-363.25		Fr.	192.20	
RESULTAT			Fr.	-44'280.05		Fr.	30'316.35	
<b>BILAN</b>								
CCP	Fr.	7'499.25		Fr.	521.10			
BANQUE CEVF	Fr.	11'702.24		Fr.	58'978.94			
BANQUE SAL.	Fr.	146.30	Fr.	2'740.70				
IMPOT ANTICIPE	Fr.	87.65		Fr.	405.50			
PASSIF TRANSITOIRE			Fr.	1'389.25		Fr.	320.00	
CAPITAL AU 01.01.2006	62'326.24							
RESULTAT EXERC.	-44'280.05		Fr.	18'046.19		Fr.	62'326.24	
TOTAUX	Fr.	19'435.44	Fr.	19'435.44	Fr.	62'646.24	Fr.	62'646.24
Verse. totaux à la FONDATION au:		31.12.2006	1'616'000.00		31.12.2005	1'541'000.00		
Dons directs à la FONDATION au:		31.12.2006	3'826'831.50		31.12.2005	3'632'385.50		
T O T A L			5'442'831.50			5'173'385.50		

Président:  
S.A.I.R. Archiduc d'Autriche  
Rudolf de Habsbourg-Lorraine  
1748 TORNY-LE-GRAND

Recteur de la Basilique:  
Chanoine, Alain De Roemy Jaques, *Pillé*  
Rue des Chanoines 13  
1700 FRIBOURG

Trésorier:  
Antoine Waeber  
Rte. de la Singine 1  
1700 FRIBOURG

## L'abbé Jacques de Boccard est nommé chanoine de la Basilique de Notre-Dame

La présentation de l'abbé Jacques de Boccard, en qualité de prêtre-desservant de la Basilique de Notre-Dame, dans le numéro de novembre 2006 des «Nouvelles de la Basilique», se terminait par trois points de suspension. Cela était voulu et signifiait que la présentation n'était pas terminée. On savait que l'abbé de Boccard serait nommé chanoine de la Basilique de Notre-Dame, mais la nomination officielle n'était pas encore tombée. C'est chose faite depuis le 22 décembre dernier, date du décret de nomination pris par notre évêque diocésain, Monseigneur Bernard Genoud, nomination qui a pris effet le premier janvier 2007. Dans sa lettre d'accompagnement, notre évêque remercie le nouveau chanoine pour sa disponibilité et le travail qu'il accomplit à la basilique. Il se dit persuadé que le chanoine de Boccard pourra s'épanouir dans ce ministère auprès de la communauté de Notre-Dame, sous la responsabilité du recteur de la basilique, le chanoine Jacques Pillonel, curé-modérateur de l'Unité pastorale Notre-Dame. Ce sont là des sentiments que nous partageons pleinement.

Monseigneur Genoud a procédé lui-même à l'installation du chanoine de Boccard, au cours d'une messe qu'il a présidée vendredi, le 25 mai 2007.

Depuis quelques années, il n'y avait plus de chanoine de la Basilique de Notre-Dame, alors que durant plus de trois siècles, et de manière ininterrompue, des chanoines se sont succédé dans cette vénérable église. C'est donc avec beaucoup de joie que nous avons accueilli le décret de notre évêque. C'est un honneur pour la basilique et pour le nouveau chanoine, qui a largement mérité cette flatteuse distinction. Grand merci à vous, Monseigneur Genoud, pour votre sollicitude à l'égard de Notre-Dame et félicitations chaleureuses à vous, Monsieur le chanoine Jacques de Boccard. Ad multos annos!

*Raphaël Barras  
Président de la fondation*

Adresse de l'Association:  
Chanoine Jacques Pillonel, Cure de Saint-Nicolas,  
rue des Chanoines 3,  
CP 153, 1702 Fribourg. Tél. 026 347 10 40.

## Allocution du président de la fondation, lors de l'installation du chanoine de Boccard le 25 mai 2007

Monseigneur,  
Monsieur le chanoine-recteur de Notre-Dame,  
Monsieur le chanoine de Boccard,  
Messieurs les membres du clergé et de l'équipe pastorale Notre-Dame,  
Mesdames et Messieurs les membres des autorités,  
Messieurs les membres du conseil de fondation et du comité de l'Association pour la restauration de la basilique,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Chers fidèles de la Basilique de Notre-Dame,  
Au nom du conseil de fondation de cette basilique, je vous adresse à toutes et à tous un salut cordial et, en qualité de représentant de la fondation propriétaire de ces lieux, je vous souhaite une cordiale bienvenue et vous remercie chaleureusement de votre présence à cette magnifique cérémonie.

Je dois vous dire notre reconnaissance, cher Monseigneur, qui avez tenu à présider vous-même cette eucharistie et cette installation du nouveau chanoine. Vous marquez par là votre amitié au chanoine de Boccard et votre bienveillance à l'égard de la Basilique de Notre-Dame. Le conseil de fondation y est très sensible. Il sait qu'il gère une fondation de droit ecclésiastique, qui relève de votre autorité, ce dont il est bien conscient. Merci donc, cher Monseigneur, de votre présence en ce jour et de votre amitié.

Merci aussi à l'équipe pastorale de l'Unité Notre-Dame. Nous sommes heureux de savoir que Notre-Dame est englobée dans l'unité pastorale et que cette unité a précisément pris le nom de Notre-Dame. C'est pour nous un grand réconfort et notre merci s'adresse aussi au conseil paroissial de Saint-Nicolas-Saint-Paul et à son président Monsieur Etienne Gruber pour la prise en charge des frais du culte dans cette église.

Quant au héros du jour, mon cher Jacques, vous savez combien votre promotion au canonat me réjouit et réjouit les membres du conseil de fondation, les membres du comité pour la restauration

totale de la basilique et son président, Monseigneur l'Archiduc Rudolf d'Autriche. Cette distinction, vous l'avez largement méritée. Le code de droit canonique, en son canon 509, dit que «l'évêque diocésain ne confèrera le canonicat qu'à des prêtres remarquables par leur doctrine et l'intégrité de leur vie, et qui ont exercé le ministère de façon méritoire». Chacun convient que vous répondez parfaitement à ces exigences. Vous avez exercé un ministère très fécond, tant dans le diocèse qu'à Zurich ou loin au-delà des mers, aux Seychelles et surtout aux Philippines, où vous continuez à soutenir les études de plusieurs séminaristes. Nous vous félicitons très chaleureusement et vous souhaitons un long ministère à Notre-Dame, ministère qui nous est précieux.

La promotion que nous fêtons aujourd'hui honore aussi la basilique qui nous est chère en redonnant vie à son chapitre, ce chapitre fondé au XVII<sup>e</sup> siècle, probablement vers 1630, date autour de laquelle l'église de Notre-Dame est devenue église collégiale.

Je n'aurais garde d'oublier, cher Jacques, l'apport de la famille de Boccard à l'église de Notre-Dame. C'est d'abord Monseigneur Joseph-Hubert de Boccard qui, étant devenu évêque du diocèse, tint néanmoins à conserver la charge de recteur de Notre-Dame. C'est à lui qu'est due l'agrégation de cette église à la Basilique de Saint-Jean de Latran, avec toutes les indulgences qui s'y rattachent, voulue, en 1728, par le Pape Benoît XIII. C'est à ~~lui~~ aussi que nous devons la magnifique statue de la Sainte Vierge qui se trouve dans la chapelle du Rosaire et du Saint-Sacrement et qui porte les armoiries de la famille de Boccard. Il y eut aussi une demoiselle de Boccard, Mathilde probablement selon Jacques, qui, en 1828, par sa générosité, permit l'institution des exercices quotidiens du mois de Marie. Et j'en passe.

Puisque nous en sommes à l'histoire, relevons l'importance, au cours des siècles, de cette église. Il n'est pas inutile de le rappeler. Plusieurs souverains pontifes se sont intéressés, à des titres divers, à notre église. Martin V en 1418, au retour du concile de Constance où il avait été élu, mettant fin ainsi au grand schisme d'Occident, accorda à l'église de Notre-Dame un privilège valable aujourd'hui encore: en cas d'interdit général, le Gouvernement de Fribourg pouvait assister à la messe, à huis clos, à Notre-Dame, à la condition qu'il ne soit pas lui-même la cause de l'interdit. Paul V, en 1613, accorda à Notre-Dame un autel quotidien privilégié à perpétuité. Je

*à Mgr de Leuzbourg, le sacre seul  
étant dû à Mgr de Boccard R.B*

viens de citer Benoît XIII en 1728. Léon XIII , en 1902, fit couronner Notre-Dame de Fribourg, Reine de l'univers, et Pie XI éleva la collégiale au rang de basilique mineure, en 1932.

Comment ne pas relever la fondation, dans cette église, des congrégations mariales par Saint-Pierre Canisius en 1582, ces congrégations ayant maintenant fusionné pour devenir la congrégation mariale actuelle.

Et depuis bientôt 2 ans, la Basilique de Notre-Dame a été choisie pour, dans une adoration perpétuelle, honorer Dieu-Eucharistie.

Au cours des temps, l'église de Notre-Dame a aussi vécu des heures douloureuses. Plusieurs fois il fut question de la démolir, mais chaque fois les ressources nécessaires à sa restauration ont été trouvées. C'est maintenant à la fondation qu'il appartient, selon l'acte de fondation, de maintenir l'édifice comme lieu de culte catholique-romain et monument historique. En ce moment sont adressées des sollicitations afin de parfaire les moyens nécessaires à l'achèvement des travaux, à savoir la restauration intérieure dont les études sont actuellement en cours.

Dans une notice historique publiée en 1860, alors que la Bourgeoisie de Fribourg avait, contre l'avis du pouvoir en place, décidé le maintien de l'église de Notre-Dame dont elle était, pour quelques années encore, la propriétaire, le chanoine de Raemy relève que chaque grande ville doit avoir à cœur de consacrer un lieu de culte à la Sainte Vierge. Ainsi l'ont fait, dit-il et ne craignant pas la comparaison, Paris avec Notre-Dame, Lyon avec Notre-Dame de Fourvière et Marseille avec Notre-Dame de la Garde, Comme elles, Fribourg se doit d'avoir, au centre-ville, un sanctuaire marial. Le chanoine de Raemy conclut que l'église de Notre-Dame doit perdurer en raison de son rôle de sanctuaire marial, des cérémonies qui s'y déroulent, de son ancienneté et des générations qui y ont prié. C'était vrai en 1860, ça l'est encore aujourd'hui et c'est là notre conclusion. Il importe que le culte y soit assuré, malgré les difficultés actuelles. Merci, cher Monseigneur, d'avoir tenu à pourvoir à la desservance de cette basilique, merci aussi, cher Monsieur le Recteur et cher chanoine de Boccard, d'avoir accepté ce ministère que vos fidèles apprécient beaucoup.

*Raphaël Barras*  
*Président de la fondation*



## Ce qui reste à réaliser

Au terme de la restauration totale de l'extérieur de la basilique, et grâce à votre générosité, la fondation a la satisfaction de n'avoir aucune dette.

**Reste aujourd'hui à entreprendre la quatrième et dernière étape de la restauration, à savoir l'intérieur de la basilique.**

● En effet, l'entier de la nef, de la tribune aux bas-côtés, ainsi que le chœur doivent être soigneusement restaurés, en tenant compte des objectifs et priorités dictés par la conservation du monument d'une part et par les exigences découlant de l'utilisation journalière du lieu pour les besoins du culte, d'autre part.

Afin d'optimiser le fonctionnement des nouvelles installations techniques, à savoir l'électricité et le système de chauffage et de ventilation, il est prévu une distribution de ces énergies sous les sols du sanctuaire. En effet, un chauffage de base par circulation d'eau en nattes posées sous les dallages en pierre naturelle des allées, assurera une température minimale. Un nouvel éclairage de l'intérieur de l'édifice mettra en valeur le monument et les œuvres d'art par des moyens techniques et économiques adaptés à chaque situation.

● Après l'assainissement des sols, il sera nécessaire d'entreprendre la restauration des murs et des plafonds, tout particulièrement des nombreux décors d'ornements baroques en plâtre dont la dorure initiale sera restituée. Si la chapelle du Saint-Rosaire, située sous la tour, ne nécessitera que peu de travaux, le chœur et ses magnifiques stalles ainsi que les différentes fresques mobiliseront cependant longuement le savoir-faire et le génie des restaurateurs et artisans spécialistes. Finalement, une cure de jouvence des bancs et de la partie haute de la nef parachèvera les travaux de restauration de l'intérieur de l'édifice.

# 4 étape

## RESTAURATION TOTALE DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE FRIBOURG

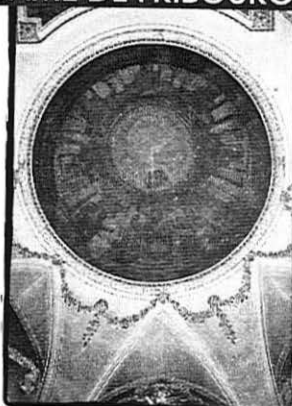
Restauration  
à réaliser

Coût devisé: Fr. 2 830 000.-



Restauration  
intérieure  
du sanctuaire

ÉTAT ACTUEL



**RESTAURATION  
DE LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME  
DE FRIBOURG**

**4<sup>e</sup> étape: intérieur de la basilique**

**Plan financier**

Coût devisé **2 830 000.-**

---

*Financé par*

Fonds propres **1 200 000.-**

---

Subventions fédérale  
et cantonale estimées **700 000.-**

---

Dons espérés **930 000.-** **2 830 000.-**

---

